

La vie publique d'autrefois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182946>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS

Les nouveaux abonnés pour l'ANNÉE 1875 recevront le journal gratuitement d'ici au 31 décembre 1874.

Banquet de la Société chorale « l'Harmonie suisse, » à Paris.

La Société « l'Harmonie suisse » célébrait le 22 novembre, le 15^e anniversaire de sa fondation, dans les vastes salons des Nouvelles Vendanges de Bourgogne, ce rendez-vous traditionnel de nos sociétés populaires.

Des guirlandes de verdure entrelacées aux banderoles flottantes qui portaient la croix blanche sur les couleurs cantonales, couraient tout le long de la salle. La décoration était du meilleur goût et d'un effet ravissant, que complétaient les faisceaux de lumière de la soirée.

Inutile d'ajouter que beaucoup de discours ont été prononcés. Le programme musical a été exécuté par les deux Sociétés « la Chorale et l'Harmonie, » qui chantaient à tour de rôle nos hymnes nationaux : « La Croix de l'Helvétie, » « le Rufst du mein Vaterland, » etc., etc., etc. M. Offenbach, qui dirigeait l'Harmonie, a fait exécuter aussi divers morceaux de sa composition, entre autres le chœur : « Vive la Suisse ! » paroles de Aug. Brun.

Après un chaleureux discours d'ouverture de M. le président Hefti, MM. le ministre Kern, Perrenoud, président de la Société de secours mutuels ; Marcuard, trésorier de la Société helvétique ; Gattiker, seul membre fondateur survivant de l'Harmonie, se sont tour à tour fait applaudir par l'assemblée, électrisée pour ainsi dire à l'idée des grands souvenirs rappelés par ces orateurs. Les absents et les morts n'ont pas été oubliés dans cette fête qui avait également pour but la célébration de l'anniversaire du serment du Grütli. Le président de la Société suisse de gymnastique a prononcé quelques paroles énergiques empreintes d'un véritable sentiment patriotique. La bienfaisance, la patrie, la France, ont fait l'objet des discours de MM. Urben, Bolomey et Martin.

A propos de bienfaisance, disons que la quête au profit des Suisses nécessiteux a été assez fructueuse.

Nous ne passerons pas sous silence, avant de ter-

miner ce compte-rendu sommaire, les frénétiques applaudissements qui ont accueilli le passage suivant d'un à-propos en vers de M. Auguste Brun, récité par l'auteur :

« La raison doit toujours se taire
« Quand la parole est au canon,
« Quand les plus forts ont sur la terre
« Et la puissance et le renom.
« Nous qui portons, sous la croix blanche,
« L'étendard de la liberté,
« Aux Français qui diront : « Revanche »
« Répondons tous : « Fraternité ! »

Cette soirée a été, en effet, la fête de la fraternité et de l'Harmonie.

Un bal a suivi le banquet.

B.

De nos jours, où chacun prend part aux affaires du pays, où les moindres actes administratifs des autorités sont contrôlés et jugés par les citoyens, où tout ce qui touche au domaine politique est publié, commenté par les nombreux organes de la presse, il est intéressant de faire remarquer le contraste de cet état de choses avec ce qui existait encore chez nous il n'y a pas quatre-vingts ans, c'est-à-dire à la veille de la Révolution helvétique de 1798. Nous lisons à ce sujet, dans les mémoires manuscrits d'un Lausannois, qui était alors étudiant à l'Académie de Lausanne, les détails qui suivent :

La vie publique d'autrefois.

« Si l'on voulait comparer, sous le point de vue politique, un jeune homme, un étudiant de 23 ans de cette époque-là avec un jeune homme d'aujourd'hui de même âge, on tomberait dans une grande erreur. Sous l'ancien gouvernement de Berne, on demeurerait complètement étranger à la politique. Un silence de mort régnait à cet égard dans le pays, si l'on excepte peut-être quelques hommes d'un âge mûr, qui, par leurs emplois ou par leur position particulière, avaient quelque connaissance de l'organisation du gouvernement dont nous étions les sujets, et qui en faisaient quelquefois l'objet de leurs secrets entretiens. Aucune leçon sur la Constitution du pays n'était donnée dans l'Académie ; il semblait même qu'on avait peur d'en parler. Aucun journal, aucun ouvrage ne venait jeter quelque jour sur ce grand objet. En un mot, nous étions aussi étrangers au gouvernement de notre

pays qu'à celui de la Chine ; on n'en parlait jamais, du moins dans la sphère académique.

Lorsque la révolution éclata, je ne connaissais d'autre politique que celle des Grecs et des Romains. Les républiques de ces deux peuples célèbres, les grands hommes qu'elles avaient produits, le drame magnifique qu'elles avaient joué sur la scène du monde, voilà ce qui avait frappé mon imagination, captivé mon esprit.

L'histoire moderne, que j'avais fuitivement lue dans des ouvrages médiocres, m'avait paru fade comparée à celles de ces anciens peuples. De l'histoire de la Suisse, je ne connaissais guère que les traits principaux, ceux qui pouvaient être mis en parallèle avec les actions héroïques des Grecs et des Romains. La liberté, cette liberté antique, ornée de toutes les vertus, vivait dans mon cœur ; elle y était entrée depuis longtemps, mais sans application à mon pays, sans expérience des hommes et des choses. La Révolution française avait bien retenti à mon oreille et trouvé écho dans mon âme ; j'avais entendu parler avec enthousiasme de tout ce qui s'était fait de grand, avec horreur de tout le sang qui avait été répandu. Mais les détails de ces événements, leurs liaisons entre eux, les causes qui les amenaient, les ressorts que l'ambition et la cupidité mettaient en jeu, tout cela m'était inconnu. Le hasard seul nous instruisait des traits les plus marquants, sans suite et sans autre intérêt que celui de la liberté, que nous ne nous imaginions pas être si près de frapper à notre porte.

Cette liberté, je la désirais sans doute pour mon pays, mais ce désir ressemblait à celui d'un enfant qui souhaite d'être roi ; je n'en soupçonnais pas la possibilité. Les titres de Sujets, de Seigneurs, d'Excellence de Berne m'étaient odieux. Quelques traits dont j'avais été témoin m'avaient révolté. Je n'en citerai qu'un seul parce qu'il est caractéristique, quoique de peu d'importance en lui-même.

Le *Petit-Château*, au-dessus de la Barre, était une dépendance du Château de Lausanne. C'était le pavillon d'été du bailli, qui s'y rendait rarement.

Quelquefois, des étudiants entraient dans la cour pour y jeter, en passant, un coup d'œil sur la belle vue dont on y jouit. Un jour, l'un d'eux entr'ouvrit la porte de la cour, mais apercevant *Monseigneur* le bailli, il la referma brusquement et se retira tout effrayé. Le bailli le fit suivre et l'obligea à décliner son nom. Quelques jours après, séance solennelle de l'Académie, non pas dans le bâtiment du collège, mais à la salle de la *Cour du Chapitre*, avec ordre à tous les étudiants de s'y rencontrer. Le bailli (c'était M. de Buren) présida l'assemblée, comme s'il se fût agi de juger un criminel. Là, le malheureux étudiant fut admonesté vertement et vigoureusement censuré. Et cela pourquoi ? pour avoir voulu pénétrer dans la cour du Petit-Château, pour en avoir entr'ouvert la porte ?... Non, c'était pour n'avoir pas tiré son chapeau à *Monseigneur* avant de se retirer. Je ne voulus pas assister à cette séance aussi humiliante

que ridicule : le chapeau de Gessler se présentait involontairement à ma pensée. »

La Feuille et la Rose, ou bonne Compagnie.

Enfant, le cher objet de ma sollicitude,

Toi mon charmant petit lutin,

Qui de la vie à peine entre dans le chemin,

Caché, trop jeune encore, à l'ombre de l'étude,

Quand tu seras plus grand, et que de l'amitié

Tu sentiras naître la flamme,

Que tu devras donner la moitié de ton âme,

Ne livre pas trop tôt cette noble moitié.

Les amis ne sont pas cette foule commune

Des gens que le plaisir unit, et qui, le jour

Où commence à souffler le vent de l'infortune,

Vous abandonnent sans retour.

En cherchant un ami, cherche un autre toi-même,

Objet digne toujours de tes soins assidus,

Qui pénètre celui qu'il aime

Du doux parfum de ses vertus.

Son exemple pour toi vaut mieux que toute chose.

Ecoute Saadi, le poète persan,

Dans son charmant récit de la feuille et la rose :

« Je me promenais, seul, dans un bois de l'Iran ;

C'était dans la saison de l'année où l'on cueille

Ces fruits aux grappes d'or qu'à la fin des jours chauds

Le soleil fait mûrir sur le flanc des coteaux.

Le vent chasse à mes pieds une légère feuille :

Cette feuille exhalait une suave odeur.

Je la ramasse avec tendresse,

Je la respire avec bonheur.

O toi ! que la bise caresse,

Lui dis-je, en élevant la voix,

N'es-tu pas la rose des bois ?

Car ton odeur me le rappelle.

Voici sa réponse fidèle :

C'est trop d'honneur que tu me fais ;

Je ne suis pas la rose, mais

J'ai vécu quelque temps près d'elle ;

De là vient, comme tu le sens,

Le doux parfum que je répands. »

Chacun sait que l'histoire de Guillaume Tell a été maintes fois mise en doute et considérée comme une fable. Aujourd'hui même elle est contestée plus que jamais, à la suite de recherches minutieuses de divers écrivains, et très prochainement paraîtra un traité d'histoire suisse dans lequel le nom du grand libérateur de l'Helvétie ne sera pas même inscrit.

Les célèbres baillis autrichiens n'auraient jamais existé non plus, et les belles paroles de Winkelried, au moment de faire le sacrifice de sa vie pour son pays, ne sont que des fleurs de rhétorique dictées par l'imagination de Jean de Muller, de Zchokke et d'autres. — En attendant que tout cela soit clairement établi, laissons parler un historien français, M. Combes, dans son livre intitulé : *Les libérateurs des nations*, où nous remarquons cette page :

« Quoi, vous niez cela ? disent à la fois le peuple suisse et les savants du pays. Mais la statue de Tell est à Altorf, à cause de cette histoire... Mais la pierre où il s'élança du lac en repoussant la barque de Gessler s'appelle encore le *saut de Tell*, la *pièce plate de Tell*. Mais la chapelle de Küssnacht marque